17e ANNEE, N° 874 PARAIT LE SAMEDI 7 Décembre 1901

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN PROGRESSISTE

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

LÉON GAMBETTA

ET L'HUMANITARISME MAÇONNIQUE

Nous avons dans un de nos derniers numéros, invoqué à propos des attristantes paroles dont fourmille le rapport Hubbard sur les idées de patrie et de colonisation, l'exemple et les paroles du plus grand républicain du siècle: **Gambetta.**

Un moment attiré par les théories utopistes de l'Humanitarisme Gambetta se ressaisit bientôt.

Sachons-le, Gambetta ne fut pas seulement ce héros de roman que l'on réduit à n'être qu'une sorte d'emblème éponyme du parti républicain.

Il eut surtout, et c'est là son originalité, un grand amour au cœur: « *la Patrie* » ; et une grande haine : l'internationalisme.

« Et ceci est si vrai, qu'entre Léon Gambetta qui qualifiait le « *parti républicain* » de « *parti des patriotes* » et conviait tous les français à s'y venir grouper, et certains de ses amis à la fois sectaires et cosmopolites (les Hubbards) *toujours prêts à surélever les frontières de la République et à abaisser celles de la France*, la paix du tombeau, qui d'ordinaire scelle la réconciliation devait au contraire, (et c'est l'honneur de Gambetta), faire éclater des discordes posthumes.

Cette rancune qui poursuit Gambetta après la mort, c'est celle de la Franc-Maçonnerie.

Elle mit peu d'empressement à l'inscrire au panthéon de ses grands hommes.

M. Mesureur, le président de la Commision du budget d'aujourd'hui, se plaçant au point de vue politique, empêcha la « grande Loge Symbolique Ecossaise » d'être représentée à la tenue solennelle célébrée en sa mémoire par la Loge « l'Alsace et la Lorraine.

Waldimir Gagneur, lui reprochait naïvement d'être trop militariste et de causer de véritables inquiétudes à l'étranger, (*on croirait entendre Hubbard parlant de* **ses** *chinois.*)

Enfin en 1884 *M. Reinach*, donnait à ses ff.·. de l'Alsace-Lorraine certaines explications typiques.

« Se déshabillant complètement sous le cordon maçonnique, et se mettant nu comme la vérité, le frère Reinach a jeté par dessus bord les partisans de Gambetta ; en cela faisant cause commune avec nombre d'auditeurs qui s'obstinent à les tenir pour la honte de la République...»

Par contre, ces cosmopolites entretenaient des relations avec « Guillaume 1er, empereur d'Allemagne, notre modèle» et acclamaient au congrès international de Lugano (Suisse) Garibaldi répudiant l'armée permanente de la France.

En une réunion extraordinaire et solennelle en 1879, le chevalier de l'éloquence de la loge Isis-Montyon, prêchait l'idéal maçonnique, qui voulait que l'on ne soit d'aucune nationalité, mais bien le maçon de tous les pays, comme de tous les rites.

A peine les loges Françaises en voulurent-elles aux Frères.·. d'Allemagne de nous avoir si bien bernés et d'avoir causé par la transfusion de leurs idées humanitaires la désorganisation de la France et sa défaite à Sedan.

Rappelerons-nous et nous étonnerons-nous que dans une grande tenue maçonnique, à Nice, ces dernières années, en présence du F.·. Hubbard, l'internationalisme ait été acclamé et l'idée de patrie bafouée par des **F.·.** italiens !

Nous étonnerons-nous de voir dans son rapport à la commission du budget, ce fantôche grotesque qui a nom *Hubbard-le-Chinois*, ce pontife maçonnique, insinuer bêtement je ne sais quelles turpitudes contre les pauvres petits soldats « les marsouins » et les « pioupious » qui sont allés crever là-bas des balles chinoises ou de la fièvre jaune ! alors qu'à la page 28 du même rapport il s'extasie sur les « grandes religions populaires de l'Orient » et s'apitoye sur le sort des malheureux Boxers, assassins et pillards ! Certes il est bien plus aisé de se prélasser dans les réunions du grand-Orient de la rue Cadet, que de payer de sa personne en face d'ennemis armés.

. . . . . .

De tout cela il résulte que si *Gambetta* était le *grand Républicain* et le *grand patriote*, la Franc-Maçonnerie le désavouait ; car ce qu'elle veut, ce que prêche son orateur patenté, *le F.·. G. Hubbard* ce n'est pas le Triomphe et l'Extension de la, République *c'est sa destruction, c'est la destruction de la patrie* ; ou plutôt, sous le couvert de la remplacer par l'internationalisme, *c'est à l'Exploitation exclusive de la République qu'elle vise.*

X...

NOS NATIONAUX EN CHINE

Opinion de notre ambassadeur

La publicité donnée au rapport du général Voyron n'a été qu'un prétexte pour convaincre nos nationaux d'infamie. Nul mieux que M. Stéphen Pichon, notre ambassadeur à Pékin, lui qui resta deux longs mois assiégé dans la légation, n'était qualifié pour dire la vérité vraie sur ces prétendus scandales. Et il l'a dite carrément dans un interview avec un rédacteur du journal « *Le Temps.* »

Va-t-on accuser M. Pichon de cléricalisme ! Pourtant lorsqu'il était député radical socialiste, il ne passait pas pour professer un grand amour envers l'Eglise :

Il est absolument faux qu'aucune dame appartenant au personnel des légations ait commis les actes mentionnés dans les informations que vous me signalez. Ce qui est vrai, c'est que deux étrangères, ne touchant à aucun titre au personnel des représentants des puissances, ont, après l'entrée des troupes alliées, participé à des actes de pillage. En ce qui nous concerne, je m'en suis préoccupé à ce point que, lorsque les convois de départ des assiégés furent organisés, j'ai donné l'ordre d'ouvrir toutes les malles et colis de mes nationaux afin de vérifier s'ils renfermaient des lingots d'or ou d'argent ou des objets provenant des pillages qui avaient eu lieu dans le premier mouvement d'effervescence et d'exaltation qui avait suivi la fin de nos souffrances. *Et cet ordre a été rigoureusement exécuté. J'ajoute que nous sommes les seuls à avoir pris une mesure de ce genre.* J'affirme que, parmi les abus qui ont été la conséquence inévitable de la prise de Pékin, après la tentative d'assassinat dirigée pendant deux mois par le gouvernement chinois contre la population étrangère, ceux qui sont imputables à des Français ne représentent qu'une partie finitésimale et on peut le dire, sans importance par rapport à l'ensemble auquel fait allusion sans doute le rapport du général Voyron. Et je connais assez le commandant en chef de notre corps expéditionnaire, le général dont la conduite a été si digne, si ferme et si correcte, pour savoir à quel point il doit être surpris de l'interprétation donnée par certains journaux aux constatations qu'il a été amené à formuler dans un document confidentiel.

Un dernier mot. Vous pouvez assurer que je n'ai jamais donné sous aucune forme, aucune autorisation de commettre à Pékin, avant ou après le siège, aucun acte qui puisse être considéré comme délictueux et qui n'ait pas été rigoureusement dans notre droit.

Voilà qui est net. Et n'est-il pas déplorable que suivant la malheureuse habitude invétérée en France, nous soyons aujourd'hui les seuls à nous accuser devant le monde de faits qui sont, pour la plupart, à la charge d'autres que nous ?

Il est plus que déplorable, il est scandaleux de constater que pour appuyer ses calomnies contre nos nationaux M. Hubbard soit allé puiser ses renseignements dans *la Gazette de Pékin*. Pour lui, notre ambassadeur, nos officiers ont dissimulé la vérité ; seuls les Chinois l'ont dite.

Je parie que M. Hubbard pour juger les héroïques Boers s'en tient aux récits des journaux anglais.

Il suffit qu'une accusation soit portée contre la France pour que ce bon internationaliste l'accepte comme exacte et se déclare satisfait.

LE VRAI PILLAGE

Analysant la séance de jeudi dernier, le *Temps* déclare, avec une mâle franchise, qu'il s'agit, une fois de plus, de faire payer par le contribuable les frais électoraux d'une assemblée que guette le suffrage universel, et ce, au détriment des finances du pays, déjà si peu brillantes :

L'énergie nationale, dit notre confrère, est-elle si bas qu'elle ne puisse se produire, sans aide, sous aucune forme ; effort agricole, commercial, industriel, militaire ? Toujours et partout des subventions ! Toujours et partout la protection ; l'aide, le secours de l'Etat ! Rien ne peut marcher sans béquilles. Ni dans la paix, ni dans la guerre, la France ne peut-elle assumer les charges d'un grand peuple ? ne peut-elle affronter les concurrences et les périls ? n'a-t-elle pas assez de lendemains, n'a-t-elle pas assez de réserves et d'espoirs pour que toute tentative individuelle et collective soit entourée de précautions, d'assurances, et de réparations ? Est-elle, décidément, si malade ? La question est grave et désolante. Tout le monde crie, tout le réclame, tout le monde quémande : et tout le monde est pourvu, grâce au budget — sacoche nationale que les députés éventrent — et qui, d'année en année, se dégonfle. On parle de « pillage » en Chine. C'est au Palais Bourbon que se fait le véritable pillage, et non pas aux dépens des mandarins, mais aux dépens du contribuable français. Malheureusement, en France, on n'a jamais de pitié que pour les étrangers, et, en particulier, pour les étrangers qui nous sont désagréables : tels les Boxers. Aussi n'avons-nous guère d'espérance que l'on abolisse le « droit de prise » exercé par les Français contre les Français sous forme de prélèvements budgétaires. Le signal a été donné hier. Il sera suivi, avec ardeur, jusqu'au mois de mai prochain...

Oui, le vrai pillage, le voilà ! Et il nous plait que ce soit le *Temps* qui le dénonce en termes aussi peu dépourvus d'artifice.

LE VOYAGE EN CHINE

On raconte que le Ministre de l'Instruction publique navré de l'ignorance dont a fait étalage M. Hubbard dans la discussion de l'emprunt de Chine songe à lui accorder une bourse de voyage pour lui permettre d'aller étudier sur place, en Extrême-Orient, les questions dont il a parlé avec autant d'abondance que d'incompétence.

Les intentions de M. Leygues étaient à peine connues que l'ambassadeur de Chine s'est précipité chez M. Hubbard. Il lui a annoncé qu'en reconnaissance des

© VILLE DE SISTERON

services qu'au mépris des intérêts français, il avait rendus à ses sujets, l'Impératrice douairière était disposée à lui conférer, outre une des plus hautes décorations chinoises, le titre de mandarin de première classe avec droit au hanneton de cristal sur la calotte.

M. Hubbard a été si touché de cette marque de sympathie et de cette faveur signalée que spontanément il a offert à l'ambassadeur d'échanger désormais les prénoms de Gustave-Adolphe qu'il tient d'un héros suédois contre ceux de Yung-Lu ou de Tuan. Dans l'effusion de sa gratitude, il s'est formellement engagé à porter, même en France, dans toutes les cérémonies les insignes du mandarinat.

On nous annonce à la dernière heure que M. Hubbard ne s'embarquera que lorsque ses cheveux auront assez poussé pour être tressés en natte. En attendant il continuera à parler en français cet excellent chinois où il est déjà passé maître.

Dans cette transformation qui ne nous surprend pas, une chose nous inquiète : voir à M. Hubbard orné de la calotte avec hanneton de cristal, comment pourra-t-il faire dorénavant pour pousser son cri de guerre : « à bas le calotte ! » Bah ! vous verrez que son hanneton lui inspirera encore quelque chinoiserie.

Les Succès de M. Hubbard

444 voix contre 82

Il paraît que le président du conseil n'est qu'un traître. C'est *le Républicain des Alpes*, le journal de M. Hubbard qui le dit et il faut le croire.

Parce que M. Waldeck-Rousseau, suivant l'exemple de tous les chefs du gouvernement qui l'ont précédé au pouvoir, a soutenu que nos querelles intestines ne devaient pas avoir leur écho au-delà de nos frontières, que hors de France, il n'y avait que des Français, M. Hubbard fait qualifier de « volte-face » cette attitude si naturelle qu'elle est obligatoire. Comme M. Waldeck-Rousseau s'est borné à reproduire sous une autre forme les arguments employés par M. Ribot, exactement les mêmes, il s'ensuit que M. Waldeck-Rousseau a, lui aussi, proféré des inepties. Notre confrère n'est guère aimable pour le chef de la défense républicaine. C'est que M. Waldeck-Rousseau se fait de cette défense une autre idée que le cerveau étroit de M. Hubbard.

Nous demandons bien pardon au *Républicain des Alpes*, mais M. Hubbard n'y est pour rien si le chiffre de 265 millions réclamé par le gouvernement a groupé contre lui 225 votants. Loin de « combattre courageusement ce chiffre à la tribune, » M. Hubbard l'a, au contraire soutenu au nom de la Commission. Il a déclaré, il est vrai, que personnellement il y était opposé. Nos lecteurs savent quel succès de rire et de mépris, quelle réprobation générale a valus au rapporteur cette attitude singulière.

C'est à peine si, à l'occasion de ce fameux scrutin dont notre confrère donne les chiffres avec tant de complaisance, M. Waldeck-Rousseau a prononcé trois phrases qui tiennent en dix lignes.

Mais le Président du Conseil lorsque la Chambre a voté l'amendement Berthelot, est resté tranquillement assis à sa place, il n'a pas dit une parole et pourtant cet amendement que M. Hubbard a longuement, intarissablement combattu a été adopté par

444 voix contre 82

Or, c'est sur cet amendement que s'est livrée la vraie bataille. M. Berthelot proposait qu'aucune distinction, ne fût établie dans la répartition des indemnités entre les victimes de la guerre de Chine. La Chambre, malgré les efforts désespérés de M. Hubbard lui a donné raison à l'énorme majorité que nous venons d'indiquer.

Décidément, M. Hubbard n'est pas plus heureux à la Chambre qu'au Conseil Général. Dans les deux assemblées, il suffit qu'il soit d'un avis pour qu'aussitôt il se forme une majorité dans le sens contraire.

Il serait naïf de s'étonner de ce résultat : M. Hubbard n'est qu'un hâbleur dont les phrases lassent la patience des hommes sérieux. Il ne saurait avoir jamais aucune influence sur les esprits réfléchis. On l'a bien vu au Conseil Général ; on vient de le voir à la Chambre.

Un Rapporteur à tout faire

Si la Chambre a accueilli par des huées et des rires M. Hubbard lorsqu'il a proposé à ses collègues de voter des conclusions auxquelles il était lui-même opposé, la presse de tous les partis a été unanime pour flétrir cette singulière attitude.

Nous avons publié il y a huit jours l'appréciation plutôt sévère de M. Gustave Rouanet.

Malgré ses sympathies pour M. Hubbard *La Lanterne* qui n'est pas un journal clérical ne peut s'empêcher de souligner toute l'incohérence du mauvais cas où par amour du verbiage s'est placé le rapporteur. « Personnellement, dit-elle « il est partisan du chiffre de 195 millions, mais comme la commission a « adopté celui de 265, il marche, mais « de bien mauvais cœur. Aussi son « discours peut-il se résumer ainsi : M. « Hubbard défend un rapport fait par « lui en disant qu'il votera contre. « Toute question d'emprunt à part, « c'est peut-être **une trop grosse « chinoiserie** ».

Au tour maintenant de *l'Aurore*, autre journal peu suspect de cléricalisme.

C'est *l'Aurore* qui qualifie M. Hubbard de **rapporteur à tout faire**. (Voir numéro du 26 novembre). L'expression est des plus méprisantes, elle assimile M. Hubbard à ces bonnes prêtes à toutes les besognes même les plus répugnantes.

L'Aurore que la volte-face de M. Hubbard a véritablement indignée poursuit en ces termes son compte-rendu de la séance de la Chambre :

« M. Hubbard, rapporteur de la com-
« mission du budget, qui, vendredi de-
« nier, était si superbement opposé à
« l'acceptation du chiffre de 265 mil-
« lions demandé par le gouvernement
« vient, *l'oreille basse et la voix pas*
« *claironnante du tout*, engager la
« Chambre à accorder non seulement
« les 265 millions, mais 2 millions en
« plus pour les frais d'émission. Plu-
« sieurs amendement modifiant soit la
« somme, soit sa destination furent ré-
« jetés par par la commission. M. Hub-
« bard nous déclare qu'il est lui, per-
« sonnellement, en tant que Gustave-
« Adolphe Hubbard, partisan de ces
« amendements : mais comme rap-
« porteur, il conseille de les écarter.
« *Quelques quolibets et rires gouail-*
« *leurs accueillent cette belle abnéga-*
« *tion* ».

. . . . . .

« M. Hubbard, qui tient à faire en
« conscience son métier de rapporteur
« et défenseur de résolutions qu'il dé-
« sapprouve, est presque *hué, aussi*
« *bien à droite qu'à gauche.*

Ces citations empruntées à des journaux qui d'habitude sont loin d'être hostiles à M. Hubbard édifieront nos lecteurs sur le rôle ridicule joué par le député de hasard de Sisteron.

Il lui reste au milieu de ce blâme général l'approbation du *Républicain des Alpes*. La consolation est maigre.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

VOLONNE

Sainte-Cécile. — La journée de dimanche a été pour nos musiciens, qui fêtaient la Sainte-Cécile, une des plus belles de la saison. Aussi, grande fut l'assistance qui vint les applaudir au concert public que la Lyre Volonnaise donnait sur le cours Jacques-Paulon. Ainsi que le progamme l'indiquait, un banquet réunissant sociétaires et membres honoraires a été servi, le soir, à l'hôtel Aimé Megy. A l'issue de ces agapes, un concert offert à MM. les membres honoraires a eu lieu au café du Cours, décoré pour la circonstance.

Le bal est ensuite organisé, entraînant dans un vaste tourbillon nos charmantes Volonnaises, qui s'en sont donné à cœur joie jusqu'à une heure fort avancée.

Nos remerciements aux sociétaires qui ont rivalisé de zèle pour être agréables à leurs hôtes, ainsi qu'à M. H. Barthélemy, président de la société, qui, comme d'habitude, s'est mis en quatre pour donner le plus vif éclat à cette fête de famille que chacun des assistants verra avec plaisir se renouveler.

SISTERON

—o—

Incendie. — Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir des suites beaucoup plus graves, s'est déclaré lundi soir à 9 heures dans l'imprimerie de notre confrère et ami Abel Allemand, situé rue Droite. Le feu a été communiqué pendant l'absence de propriétaire à une étagère de papeterie et se serait très rapidement propagé si l'alarme n'avait été donnée par un passant qui a vu luire la flamme. Grâce aux prompts secours apportés, le feu a été rapidement éteint. Mais il n'en résulte pas moins des pertes assez sérieuses qui, malheureusement, ne sont couvertes par aucune assurance.

Le Maire de Sisteron a l'honneur d'informer les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules qu'en vertu de la loi du 3 juillet 1877, ils doivent déclarer à la Mairie, bureau du secrétariat, avant le 1er janvier 1902, les animaux qu'ils possèdent, réformés ou non pendant les années antérieures. Les propriétaires qui ne se conformeraient pas à ces prescriptions seraient passibles d'une amende de 25 à 1.000 francs. Ceux qui, sciemment, feraient une fausse déclaration encourraient une amende de 50 à 2.000 francs.

Les jeunes gens nés en 1881 soit à Sisteron ou dans les autres communes et qui habitent actuellement Sisteron sont priés de se rendre, sans aucun retard, au secrétariat de le Mairie, pour donner tous les renseignements nécessaires à leur inscription sur les tableaux de recensement de la classe 1901. Les parents des jeunes gens absents sont priés de faire eux-mêmes la déclaration.

Le maire rappelle aux propriétaires de chiens, chevaux, juments, voitures, bicyclettes, automobiles, qu'ils doivent en faire au plus tôt la déclaration à la à la Mairie. Faute de déclaration, il leur serait appliqué la double taxe.

Le transport des fruits et primeurs. — M. Leydet, sénateur des Bouches-du-Rhône, vient de recevoir du ministre des travaux publics, la lettre suivante :

« Monsieur le sénateur, vous avez bien voulu me demander où en est l'instruction d'ensemble à laquelle ont donné lieu des pétitions d'agriculteurs et producteurs de fruits de diverses régions et, notamment de la région du Midi, tendant à obtenir l'abaissement des taxes et l'accélération des transports de fruits et primeurs. Cette instruction qui a porté sur tous les réseaux est sur le point d'être achevée ; il ne manque plus que le rapport du contrôle des réseaux d'Orléans et de P.-L.M. Je viens d'adresser un pressant appel à ce service et vous pouvez être assuré que rien ne sera négligé pour qu'une solution intervienne dans le moindre délai possible. Agréez, etc. — Le ministre des travaux publics. Pierre BAUDIN. »

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

15

LES SOCIALISTES
AU POUVOIR

XIII

Cantine Nationale

Mais ce n'est pas moins une chose qui élève l'âme de penser que, le même jour et à la même heure, toutes les cantines nationales de Paris cuisinent les mêmes mets ; que chaque cantine, dans un dans un délai fixe, alimente un nombre de bouches mathématiquement déterminé, et que par cette méthode précise se trouvée économis au profit de la collectivité le temps si follement gaspillé autrefois par la société capitaliste. Cette économie de temps est un des plus grands triomphes de notre organisation socialiste.

Un peu plus tard, comme nous revenions d'une petite promenade du côté des boulvards nous trouvâmes la maison en émoi : la plupart des portes étaient ouvertes les couloirs, les paliers et même les escaliers garnis de voisins qui discutaient avec âpreté la question des cantines. Nous nous arrêtâmes, Louise et moi, faute de pouvoir gagner notre cinquième et, nous entendîmes une citoyenne du premier, directrice de cuisine d'une des cantines du quartier, répondre à une critique formulée avant notre entrée :

— Eh bien ! ce serait du beaux gâchis si on vous écoutait ! Des plats variés, au choix... Ah bien oui, oui ! Alors les premiers venus auraient les fins morceaux, et les autres, ceux qui lâchent la besogne plus tard fricoteraient avec les déchets, pas?... Et l'égalité, qu'est-ce que vous en faites ?

— L'égalité des intestins, oh la la ! cria une voix aux étages supérieurs.

— Vous n'avez pas la prétention d'en remontrer aux hommes de science, je suppose, répliqua la directrice. Il est démontré que 700 grammes de pain. 250 de viande, 300 de légumes, haricots. pommes de terre pois, fèves, choux ou salade sont suffisants à l'entretien quotidien de la force et de la santé de tout individu dans l'état normal...

— Zut ! risposta la voix gouailleuse. Y avait à côté de moi un fort de la halle qui avait escamote sa portion quand je n'était pas à la moitié de la mienne, et qui claquait encore du bec. Il a demandé un supplément, le *flique* l'a insulté. J'y ai repassé mon surplus et il est encore parti en suçant son pouce !

Tout le monde s'est mis à rire.

— On ne peut pas baser un raisonnement sérieux sur des exceptions, a fait judicieusement observer un chef de bureau du ministère de l'Intérieur, qui loge au second. Il avait été qtestion tout d'abord de graduer les portions en raison du poids personnel des consommateurs, qu'on aurait inscrit sur leur livret ; mais cela aurait entrainé dans le service des complications inouïes et l'on y a renoncé.

— Vaut mieux faire jeûner les gros ; ça les ramènera au poids réglementaire !

Nouveaux rires. Le chef du bureau continua sans relever la plaisanterie.

— De même pour les femmes. On avait proposé de leur attribuer des portions moins fortes qu'aux hommes..

Un charivart de protestations aiguës interrompit l'orateur, qui attendit avec patience et reprit, quand le calme fut à peu prés rétabli ;

— Si vous n'aviez pas tant crié, vous sauriez déjà que le gouvernement a écarté cette idée, comme attentatoire à l'égalité des sexes et en contradiction avec l'égale obligation du travail.

Ça empêche pas que les femmes et les hommes, c'est pas fichu pareil !

— L'égalité des besoins physiques et une absurdité, clama un citoyen remarquablement obèse, appuyé à la rampe sur le palier du troisième étage. C'est pas de ma faute, si j'ai la boulimie. Avec ce qu'ils donnent à la cantine, j'en ai pas pour ma dent creuse !

— Bon ! Je ne sais pas si le régime va vous décharger du superflu de votre margarine, mon gros !

— Citoyen, dit sérieusement le chef de bureau, si vous vous êtes engraissé de la sueur du peuple, comme tant d'autres, dans la société bourgeoise, tant pis pour vous. La collectivité socialiste n'est pas responsable de vos excès.

(*A suivre.*)

HIPPOLYTE VERLY.

© VILLE DE SISTERON

La directrice de l'école communale de filles a l'honneur d'informer les familles qu'un cours d'adultes public et gratuit aura lieu tous les dimanches et jeudis, de 3 heures à 5 heures soir, dans le local de l'école de filles. Nous félicitons Mme Imbert de son initiative et de son dévoûment et nous espérons que son appel sera entendu de beaucoup de familles.

La foire de lundi dernier avait, grâce au temps superbe et très doux, attiré bon nombre d'étrangers dans notre ville. Les bestiaux étaient en quantité ; les moutons se sont vendus très cher, le prix des bœufs au contraire reste assez bas. Lundi prochain, tenue de la foire dite « froide ».

Nécrologie — M. Noircière, brigadier des eaux et forêts a l'honneur de remercier toutes les personnes qui ont bien voulu lui faire l'honneur d'assister aux obsèques de son beau-père, et leur exprime toute sa reconnaissance.

ÉTAT-CIVIL

du 22 au 29 Novembre

NAISSANCES

Borrely Marie Louise Henrietté ; Colomb Marguerite Mélanie Carmen, Parraud Louis Firmin Marcel.

MARIAGES

Néant

DÉCÉS

Meyssonier Marcel Marie Jules François, 2 ans ; Blanc Albert Charles Léon, 1 an ; Daumas Edouard Casimir, berger, 49 ans ; Vial Arthur Jean Désiré, 4 mois; Beinet Lise Honorine, 69 ans, veuve Robert.

du 30 Novembre au 6 Décembre

NAISSANCES

Néant

MARIAGES

Jourdan Pierre Auguste, cultivateur, avec Estublier Elisa Denise Baptistine, divorcée de Peindoux Jean-Baptitse.

DÉCÉS

Roman Marie Rose, 82 ans ; Imbert François Lazare, cultivateur, 77 ans ; Gasquet Jean Baptiste Rémy, cultivateur, 59 ans ; Conis Michel, cultivateur, 70 ans ; Reynier Marie Eugénie, veuve Bourlès Augustin, 42 ans.

P. L. M. — Vient de paraître, publié par la Compagnie P. L. M., l'*Itinéraire de Marseille à Vintimille* sous la forme d'un dépliant donnant la carte en couleurs de la région traversée par la ligne qui dessert la Côte d'Azur, avec un texte de renseignements sur les villes et stations hivernales de cette ligne.

Cette publication est en vente, au prix de 0 fr. 25, aux bibliothèques des gares P, L. M., ainsi que dans toutes les gares et stations de la ligne de Marseille à Vintimille.

BELLE LAINE
pour matelas
à **2 fr.** 30 le kilo
chez E. RAVOUX
Toiles et Nouveautés
Grand'Place, Sisteron

LIBRAIRIE-PAPETERIE-RELIURE
Ancienne maison Peyron
Vollaire Successeur
28 rue droite 28
à côté de M. Turcan, ferblantier

M. VOLLAIRE à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient de transférer pour cause d'agrandissement, son magasin situé traverse de la Place 10, au No 28, rue droite, et comme par le passé il fera tout son possible pour leur être agréable.

Le grand Saint-Nicolas le patron des enfants,
Leur offre du Congo le plus doux des parfums.

Pilules Suisses. Rhumatismes goutte névralgie migraines maux de tête, 1 fr. 50.

VACHERIE A CEDER APRÈS FORTUNE

20 Vaches, tout le matériel, riche clientèle lait vendu 250 litres par jour, à 40 et 50 centimes. Bénéfices garantis : 13.000 fr. l'an On traiterait avec 10.000 fr. — Une autre VACHERIE de 12 vaches, laissant un bénéfice annuel de 6.000 fr. : à traiter avec 8.000 francs. Voir ou écrire Robbe, 42, rue des Acacias, 42, Paris.

AFFAIBLI PAR LA DENTITION.
Il avait une bronchite et était au plus mal.

Nous ne pourrons jamais trop fortement insister sur ce fait que la période de dentition des enfants peut être rendue comparativement aisée; la lettre suivante en est un exemple probant

Epinouse (Drôme) 24 juin 1901

Messieurs. Très affaibli par la dentition mon bébé eut une bronchite l'hiver dernier. Il ne s'en remit jamais bien, et je craignais beaucoup pour sa santé.

Raymond BLAIN

Ayant entendu louer l'Emulsion Scott, j'en essayai car son estomac si délicat ne pouvait supporter l'huile de foie de morue. Mon petit Raymond prenait très volontiers votre Emulsion Scott, non comme un remède mais comme une gourmandise et le résultat en fut sans exagérer magnifique Il a aujourd'hui 23 mois ; il est très fort pour son âge et contrairement à ce que je craignais n'a pas eu de rhume cet hiver. Il a percé sans souffrances 4 canines et 4 grosses dents, alors que pour mettre les premières il avait été bien malade. Je suis fort heureuse d'avoir appris à connaitre vorre Emulsion Scott et pu grâce à elle obtenir la guérison de mon enfant. Mme Blain.

L'Emulsion Scott, calme les souffrances des enfants qui percent leurs dents et leur aide en bien des façons à traverser confortablement cette période d'épreuves. L'Emulsion Scott facilite et adoucit la digestion; elle fournit la chaux nécessaire à la formation des dents, comme du reste pour toute la charpente osseuse du corps, et assure une saine et vigoureuse croissauce.

Ne vous laissez pas tromper sur la valeur médicinale des contrefaçons ou inférieure substution de l'Emulsion Scott. Insistez pour avoir la véritable préparation que vous pouvez reconnaître à notre marque de fabrique de l'homme tenant un gros poisson sur son épaule En achetant la préparation authentique, c'est le seul moyen de vous assurer un traitement sastisfaisant.

L'Emulsion Scott se trouve dans toutes les bonnes pharmacies, Un échantillon fac-similé de nos flacons sera envoyé franco contre 0 fr.75 de timbres adressé à MM. Delouche et Cie, 2 place Vendôme, Paris

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

BANDAGES SANS RESSORTS, brevetés s.g.d.g.

Cette infirmité réputée incurable est, guérie par la nouvelle méthode GLASER. Cette méthode consiste en une ceinture sans ressort d'acier. Dés l'application de cette ceinture, le malade commence une vie nouvelle ; en effet, sa hernie étant fermement maintenue sans souffrance, il vague à ses occupations comme s'il n'avait rien, souvent il se demande s'il n'a pas oublié de mettre son bandage tellement il est à l'aise.

Cet appareil se porte même la nuit, de là son efficacité et bientôt la hernie disparait.

M. J. GLASER, spécialiste herniaire à Héricourt (Haute Saône) est l'inventeur de cette merveilleuse ceinture avec laquelle il a obtenu de nombreuses guérisons. Voici une lettre authentique d'une personne guérie.

«Je soussigné déclare que ma femme était atteinte depuis deux ans d'une hernie, qu'elle était arrivée à un point de ne plus pouvoir marcher, elle c'est décidée à aller voir M. Glaser. je certifie qu'elle s'est servi des modèles de ses bandages depuis quinze mois et qu'elle est complètement guérie.

Je me joins à ma femme pour bien le remercier.

Fait à Chateaurenard (Loiret) le 8 Juin 1901

MILLET, Charron

Nous dirons simplement aux personnes atteintes de hernies qu'il faut s'incliner devant l'évidence et s'il y a encore des incrédules malgré les preuves en mains, tant pis pour ces derniers, ils n'ont qu'à souffrir durant leur vie, Nous engageons toutes les personnes atteintes de hernies d'aller en masse et en toute confiance consulter M. Glaser à

DIGNE, 18 Décembre, Hôtel du Commerce ;

SISTERON, le 19, Hôtel Vassail ;

GAP, le 20, Hôtel des Négociants.

Demander le traité de la Hernie gratis, franco et cacheté à M. J. Glaser à Héricourt (Haute-Saône)

Tribunal de Commerce de Sisteron

AVIS
pour la vérification des créances

Liquidation judiciaire

Les créanciers de MICHEL Michel voiturier Clamensane qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances, sont invités à les remettre sans délai entre les mains du greffier ou du liquidateur. Ils sont, en outre prévenus q'une dernière assemblée pour la vérification de leurs créances aura lieu le dix huit Décembre dans une des salles du palais de justice à 10 heures du matin.

Pour extrait conforme
Le commis-greffier
PEIGNON

Tribunal de Commerce de Sisteron

AVIS
pour la vérification des créances

Liquidation Judiciaire

Les créanciers de FAUTRIER François meunier à Sisteron qui n'ont pas encore produit leurs titres de créance, sont invités à les remettre sans délai entre les mains du greffier ou du liquidateur Ils sont, en outre, prévenus qu'une dernière assemblée pour la vérification de leurs créances aura lieu le dixhuit Décembre dans une des salles du palais de justice à 11 heures du matin,

Pour extrait conforme
Le commis-greffier
PEIGNON

Tibunal de Commerce de Sisteron

FAILLITE

par jugement du 3 Décembre 1901 le Tribunal a déclaré en état de faillite le sieur SOLIMAN cafetier à Volonne.

M. BARNAUD juge est nommé juge-commissaire, et le sieur GIRAUD greffier Syndic provisoire, les créanciers sont convoqués à se réunir le dix huit Décembre courant dans une des salles du palais de justice à 10 heure du matin pour examiner la situation du failli et donner leur avis sur la nomination du syndic définitif.

Pour exrait conforme
Le commis-greffier
PEIGNON

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe DE RICQLÈS
Le Seul Véritable Alcool de Menthe
Dissipe les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS.
SOUVERAIN contre la GRIPPE et les REFROIDISSEMENTS.
Se prend à la dose de quelques gouttes, dans un verre d'eau sucrée très chaude dans une tasse de tisane ou de lait chaud.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les EPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du PAPIER d'ARMENIE
Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du PAPIER D'ARMENIE Ponsot au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public. — Eviter les contrefaçons sans valeur antiseptique.
EN VENTE PARTOUT ET AU BUREAU DU JOURNAL
GROS : A. PONSOT, 26, r. St-Claude, Paris. *Echantillons gratis.*

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages.
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet : **40** Centimes.

LESSIVE . PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

Sisteron. — Imprimerie Aug. TURIN.

Le Gérant L. QUEYREL

BELLE JARDINIÈRE
PARIS 2, Rue du Pont-Neuf, 2 PARIS
LA PLUS GRANDE MAISON DE VÊTEMENTS
DU MONDE ENTIER
VÊTEMENTS
pour HOMMES, DAMES et ENFANTS
TOUT ce qui concerne la **TOILETTE** de l'Homme et de l'Enfant
Envoi franco des CATALOGUES ILLUSTRÉS et ÉCHANTILLONS sur demande.
Expéditions Franco à partir de 25 Francs.
SEULES SUCCURSALES : LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, SAINTES, LILLE.

© VILLE DE SISTERON

MAISON FONDÉE EN 1860

Droguerie — Herboristerie

PRODUITS CHIMIQUES POUR LES ARTS ET L'INDUSTRIE

AUG. TURIN

Place de l'Horloge, **SISTERON** (Basses-Alpes)

SPÉCIALTÉ DE PEINTURES PRÉPARÉES

DÉPOT DU CRISTALOL

PEINTURES LYONNAISES

EMAILLANTES ET INALTÉRABLES

VERNIS ET PINCEAUX

VERNIS MARSEILLAIS pour les CARREAUX

RHUM, COGNAC, LIQUEURS

ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE

MASTIC POUR GREFFER A FROID

PEAUX DE CHAMOIS

THÉ DE CHINE — RACAHOUT -- CHOCOLATS

Huiles spéciales pour Machines à Coudre et Cycles

Parfumerie Hygiènique aux Fleurs des Alpes

---

l'Art de gagner de l'Argent à la Bourse Envoi gratis, **GAILLARD**, 5, rue Feydeau, **PARIS**

GRANDENTREPOT de BLÉS

ENGRAIS CHIMIQUES ANIMALISÉS

de tout dosage (*garantis sur analyse*

ANT. REYNIER

Rue Mercerie, SISTERON et GRANDE SAINTE-ANNE

Pour renseignements s'adresser à M. L. PEYROTHE, bijoutier, Rue Mercerie, Sisteron.

GRANDE COLLECTION DE VIGNES HYBRIDES

Producteurs directs absolument indemnes de maladies Chyrptogamiques

Boutures et Racinés, authenticité et fraîcheur garanties. Suppression du Greffage, du Souffrage et des Sulfatages. Récolte très abondante et assurée. Vin excellent pouvant rivaliser avec nos meilleurs v i nde pays.

AUXERROIS × RUPESTRIS (Pardes-Lacoste)
ALICANT × RUPESTRIS Terras N° 20.
SEIBEILS Nos 1, 14, 38, 41, 128, 200.
COUDERCS Nos 3907, J. 201, J. 503, 28/112.
— Nos 132/11, et blanc 199/88.

Collection ayant obtenu le 1er prix et une médaille de bronze au dernier Comice Agricole de Forcalquier.

PRIX MODÉRÉS

Laurent REDORTIER, Propriétaire-Viticulteur à MANOSQUE (B.-Alpes)

PORCELAINES, CRISTAUX, FAIENCES

AU GAGNE-PETIT

Rue Traverse de la Place — SISTERON

ETRENNES 1902

A l'occasion du Jour de l'An, grand et bel assortiment de Jouets en tous genres, tels que : Chemins de fer, Charrettes anglaises et attelées, Chevaux bois de toutes dimensions, Jeux de société, Trousses scolaires, Buvards, Musettes, Cartables, Papeterie de luxe, Voitures et meubles de Poupée, Lits montés, Bébés richement habillés depuis 0 f. 60 et dans tous les prix, Jouets mécaniques, etc., etc.

Maroquinerie en tous genres : Sacoches, Porte-monnaie, Porte-feuilles, Albums à photographies, à collections et pour Cartes postales, Buvards, Sachets parfumés à mouchoirs et à gants, Boîtes à bijoux, Nécessaires, Carnets de bal, Eventails, Encriers fantaisie, etc., etc

Porcelaines : Services de table, à cafe, à thé, Cabarets à liqueur, Garnitures de toilette et de cheminée, Porte-bouquets et statues en Porcelaine de Saxe, Vide-poches fantaisie, etc., etc., etc.

Tous ces articles sont vendus à des prix exceptionnels de bon marché et défiant toute concurrence.

LES

CAPSULINES BOBEAU

Au Fer et à la Quassine

Guérissent très rapidement l'Anémie, la Chlorose, les pâles couleurs, la faiblesse du sang. Elles excitent l'appétit, activent la digestion et guérissent la plupart des Maladies chroniques de l'estomac.

En vente dans toute bonne pharmacie à 2 fr. le flacon

Ou chez l'inventeur BOBEAU, pharmacien, à LANGEAIS (Indre-et-Loire)

QUI EXPÉDIE FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 2 FR.

LA DISTILLATION

A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE

Avec l'instruction, le bien-être général pénètre chaque jour davantage partout. Un vulgarisateur, bien connu par ses publications utiles dans l'un des journaux les plus répandus, M. VALYN, collaborateur du *Petit Journal*, a compris tous les avantages de la distillation domestique comme moyen d'accroissement et de bien-être général. Pour rendre son idée pratique, il a imaginé et fait construire par M. BROQUET, de Paris, **DONT LES POMPES POUR LES VINS, SPIRITUEUX** et tous autres usages, sont si universellement appréciées, un alambic portatif, qui par son peu de volume et son prix modéré doit pénétrer partout, particulièrement dans l'intérieur des familles. Il est incontestable qu'il se perd dans la plupart des maisons bien des substances qui pourraient être soumises à la distillation. Par l'usage de l'*Alambic Valyn*, rien ne se perd dans une exploitation bien dirigée: fabrication directe d'alcool pour tous les besoins domestiques, utilisation de toutes les substances végétales : fleurs, fruits, marc de raisins et de pommes, liquides fermentés, grains avariés, eaux distillées, etc., etc., dont les résidus azotés sont encore par surcroît un des éléments de la nourriture du bétail. Sa supériorité, outre la perfection de sa construction et son extrême bon marché, tient aux dispositions des éléments qui le constituent. Par son incontestable utilité, l'*Alambic Valyn* rend de grands services à l'économie domestique, ce qui explique la vogue dont il est l'objet. Demander à M. BROQUET, 121, rue Oberkampf Paris, l'envoi *franco* du *prospectus détaillé*

Pilules Purgatives

H. BOSREDON d'ORLÉANS

Beaucoup de personnes ont retrouvé du bonheur et de leur santé par l'usage de ces **Pilules dépuratives** végétales, rafraîchissantes, depuis longtemps connues. Elles purgent sans interrompre les occupations, dissipent la Constipation, les maux de tête (migraines) les embarras de l'estomac (étourdissements, manque d'appétit), du foie et des intestins; elles peuvent être à la fois un purgatif complet ou un simple laxatif, et chassent l'excès de bile et des glaires. Très faciles à prendre, elles sont certainement les plus efficaces.

Evitez les Contrefaçons.

Le nom H. BOSREDON est gravé sur chaque Pilule.

PRIX : BOITE, 3 50 ; 1/2 BOITE, 2f.

Envoi franco contre mandat ou timb.-poste adressés au Dépôt général Codex 609 m.

GIGON, Pharmacien, 7, rue Coq Héron, PARIS (ci-devant 25, rue Coquillière)

SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES

Et à Orléans : H. Bosredon, dépositaire unique.

LA MODE NATIONALE

Paraissant le samedi avec

TROIS GRAVURES DE MODES EN COULEURS

que le journal donnent GRATUITEMENT chaque semaine :

UN PATRON DÉCOUPÉ

Grandeur naturelle

et mensuellement :

UNE GRAVURE EN COULEURS

avec texte sur papier de luxe.

EN VENTE PARTOUT 10 cent. le numéro

A CÉDER D'OCCASION

DICTIONNAIRE TROUSSET

volume en bon état, très jolie reliure

S'adresser au bureau du Journal

Expos Univ Paris 1900. Hors Concours. Membre du Jury

ALAMBICS DEROY

Conformes à la nouvelle loi

pour Bouilleurs de Cru

(Guides Pratiques du Bouilleur et Tarifs gratis.)

DEROY FILS AINÉ

71 à 77, r. du Théâtre, PARIS

ENVOI FRANCO DU TEXTE DE LA LOI

En écrivant signaler ce journal.

SISTERON-JOURNAL

EST EN VENTE

MARSEILLE chez Madame GRA· Cours Belzunce.

à AIX chez M. César MARTINET Cours Mirabeau

à TOULON, Chez Mme ROLLAND KIOSQUE ; BOULEVARD DE STRASBOURG

HOTEL D'EUROPE

MARSEILLE, Rue des Récollettes (près le Cours Belzunce)

M. FOURNIER, bas-alpin, à l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de faire remettre son Hôtel à neuf et que ses chambres confortables sont toujours à des prix très modérés.

Le Gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre

Le Maire,

© VILLE DE SISTERON